



DEUXIEME JOUR DE ROCH 'HODECH

L'abnégation qui convient aux érudits de la Torah est définie par le verset (Bamidbar 19, 14) «un homme qui meurt dans la tente», tel que l'expliquent nos Sages: il faut tuer le plaisir que procurent les attraits du monde matériel. Car même les plaisirs terrestres les plus anodins empêchent de se consacrer à la "tente" de la Torah.